



DECLARATION LIMINAIRE AU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DU 19 FEVRIER 2007

Madame la présidente, la CFDT souhaite par cette déclaration liminaire, répondre à votre lettre ouverte aux agents de l'INRA, dans laquelle vous faites une présentation de la position de certaines organisations syndicales, qui ne correspond pas à la réalité.

Vous indiquez que vous ne pouvez accepter cette position de blocage, mais c'est vous qui avez créé cette situation. Notre refus d'entériner ce dossier vient du fait qu'il est la conclusion de vos seules réflexions. Vous indiquez que « cette proposition s'inscrit dans la continuité des réflexions et discussions qui ont déjà eu lieu à l'occasion des trois Conseils d'Administration... », oui mais dans quelles conditions ! Nous n'avons cessé de vous indiquer qu'il était nécessaire d'associer le personnel à la réflexion (comme cela vous était d'ailleurs demandé dans votre lettre de mission) concernant le rapprochement INRA-CIRAD.

Dès le mois de juin 2006, le Conseil Scientifique National recommande de préciser la nature du rapprochement, et dans cette même instance, les partenaires sociaux interpellent la DG sur sa non-consultation à propos du consortium. Vous indiquez vous appuyer sur l'avis du CSN à propos du document d'orientation, mais il n'a jamais été fait état du Consortium dans ce document.

Croyez bien, madame la présidente qu'il n'y aucune volonté de notre part de bloquer ce dossier. Nous sommes même prêts à nous asseoir autour d'une table pour engager une réflexion sur le paysage de la recherche agronomique en France. Et il n'y a pas besoin de consortium pour cela, quand bien même c'est une des missions envisagée de celui qui nous est proposé. Rien ne justifie la mise en place *a minima* de cette structure qui n'inclut ni le Cemagref, ni la partie agronomique de l'IRD !

La CFDT INRA et CIRAD, pour leur part, ont engagé une réflexion sur ce dossier depuis longtemps en proposant un rapprochement des deux instituts sur statut d'EPST. Vous balayez cette proposition d'un revers de main, comme semblent l'exiger les tutelles, et allez même au-delà en présentant notre engagement actuel contre le GIP comme une démarche politique visant à bloquer le projet. Soyons sérieux, ce sont les tutelles, que vous suivez quoiqu'il arrive, qui exigent que la procédure soit irréversible avant les élections, afin de ne pas perdre 6 mois, comme elles nous l'ont dit jeudi dernier. Est-ce perdre du temps que de débattre avec le personnel ? Dans les discours, jamais, mais dans les faits, le débat n'est pas présent.

Vous indiquez qu'il n'y a pas de précipitation dans la démarche. Pour nous, 6 mois pour un sujet d'une telle importance nous semblent pour le moins rapide (surtout sans y associer le personnel), et vous ne vous donnez pas les moyens de l'ambition.

Aucune échéance scientifique proche ne justifie la mise en place aussi rapide de ce consortium. Nous pensons pour notre part que les équipes tant INRA que CIRAD pourront continuer à répondre à des projets ANR ou Européens ; l'absence de consortium ne leur enlèvera pas la visibilité à l'international qu'ils ont acquis par leur travail en collaboration. Nous pouvons donc prendre le temps de la discussion.

S'il est besoin, nous vous réaffirmons aujourd'hui que nous ne sommes pas dans une volonté de blocage si un vrai dialogue peut être mené. A contrario, nous nous élèverons systématiquement contre toute méthode dirigiste qui propose de se prononcer sur un texte « ficelé » engageant l'avenir de notre institut sans qu'un large débat soit mené dans la maison.

Comme vous pouvez l'entendre, nous aussi souhaitons un fonctionnement normal de nos instances et de notre institut.